

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Haute-Savoie

Les formalités en vue d'une demande de licence de remplacement sont les suivantes :

- remplir et signer le questionnaire,
- deux photos d'identité,
- attestation délivrée par la Faculté du lieu des études médicales certifiant que vous êtes inscrit en troisième cycle de Médecine Générale (comportant la date d'entrée), que vous avez effectué **trois semestres** dans des services agréés comme formateurs pour le troisième cycle de médecine générale dont un semestre chez le Praticien Maître de Stage, (ces trois semestres doivent être validés et non en cours),
- un certificat de scolarité pour l'année en cours,
- une copie du livret de famille, ou de la carte nationale d'identité ou du passeport (en cours de validité), ou de l'extrait de naissance,
- attestation du Directeur du Centre Hospitalier attestant de vos fonctions, si nécessaire.
- vous devrez également prendre contact avec le Secrétariat du Conseil de l'Ordre afin de convenir d'un rendez-vous en vue de rencontrer un Conseiller Ordinal. Les rendez-vous sont fixés un jeudi en fin d'après-midi.

Dans le cas d'une demande de licence de remplacement comme **spécialiste** :

- les mêmes documents et formalités que ci-dessus,
- une attestation de l'enseignant coordinateur inter-régional précisant la **date du concours d'internat** et **prouvant que vous avez accompli la formation requise dans les services agréés de la discipline**. Devra être précisé dans cette attestation le **détail des semestres accomplis, avec dates et lieux**.

Le dossier doit impérativement nous parvenir avant la date du rendez-vous qui ne pourra donc être fixé avant la réception des documents ci-dessus.